



Fiche d'inscription au cloître de Bayonne été 2021

Le délai de retour étant un peu court,
exceptionnellement, cette année,
les dossiers sont à retourner avant le 10 juin chez
Boetch Joël, 11 Avenue de Laubian, 40510 Seignosse
contact@gaapa.fr Tél 0681677584

NOM- PRENOM

RAISON SOCIALE

ADRESSE

Tél portable :

Email :

Facebook :

Site web :

N° DU REPERTOIRE DE METIERS :

Ou N° URSSAF

Ou N° MAISON DES ARTISTES

Adhérent atelier d'art de france:

Oui Non

Votre métier :

VOTRE CA se situe

moins de 20 000 €

plus de 20 000 €

PIECES EXPOSEES ET DESCRIPTIF PRECIS DE VOTRE ACTIVITE (techniques employées) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Droits à l'image :

- j'autorise le GAAPA à utiliser mes images pour sa communication
- je n'autorise pas le GAAPA à utiliser mes images pour sa communication

Dates d'exposition et tarifs :

60€ de cotisation annuelle à l'association (obligatoire)

- du samedi 24 juillet au samedi 7 août (15 jours) : 60€ le m2
- du dimanche 8 août au dimanche 22 août (15 jours) : 60€ le m2
- période complète du 24 juillet au 22 août (30 jours) : 95€ le m2

Les dossiers qui concernent la durée totale seront sélectionnés en priorité, les demi périodes feront l'objet d'une faisabilité en fonction des périodes demandées et des métiers

SURFACE SOUHAITEE (en M²) : 6 m2 9 m2 12 m2 15 m

la location d'un emplacement comprend :

- branchement électrique 500watts
- des sacs pour chaque vente (illimités)
- Votre fiche personnelle sur le site www.gaapa.fr pendant 12 mois

Prévoir des cales biaises car le sol n'est pas parfaitement plat

Ne seront prises en compte que les candidatures accompagnées d'un dossier complet

Le GAAPA vous remercie de votre compréhension. SIGNATURE

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

- Attestation chambre des métiers ou maison des artistes de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle de l'année en cours
- Chèque de 60 euros à l'ordre du GAAPA pour l'adhésion à l'association encaissable après acceptation de votre dossier
- Chèque de la totalité selon la taille de votre stand et la période à l'ordre du GAAPA encaissable après la fin de la manifestation.
- La demande de participation et le règlement général dûment signés (en bas des deux pages)
- Un descriptif précis de votre activité, produits et méthodes de travail
- photos de bonne qualité des articles que vous souhaitez exposer (inscrire le prix de l'objet dans le titre de votre photo) à envoyer par email en priorité (via we transfert si elles sont trop lourdes) sinon CDrom ou clé USB (pas de photocopies)(dans ce cas joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour qu'on puisse vous les renvoyer) . Veillez à soigner la présentation, il en sera tenu compte au moment de la sélection.
- Photo de votre atelier
- Photo de votre stand

Votre dossier de candidature doit parvenir le **10 juin 2021 au plus tard**

ATTENTION : Tout dossier incomplet , non accompagné des 2 chèques ou non signé ne sera pas examiné, merci de votre compréhension